



LE BETON PROJETE

COMMENT OPTIMISER SON USAGE ET SON CONTRÔLE ?

PREMIER COLLOQUE le 28 octobre 2010

Depuis plusieurs années ASQUAPRO, rédige et met à jour des guides techniques concernant, entre autres, la mise en œuvre du béton projeté, sa sécurité, ses formulations, ses contrôles de qualité et son dimensionnement. **Tous ces documents peuvent être consultés et gratuitement téléchargés sur "asquapro.com".**

Les maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, bureaux d'études, laboratoires, fournisseurs de produits et de matériels spécifiques au béton projeté, ont été, grâce à leurs compétences diverses, les artisans des guides techniques et les promoteurs de la certification des opérateurs de la projection.

Toutes les phases et tous les aspects des travaux réalisés par la projection du béton y ont été abordés, en les reliant entre eux pour réaliser une filière qualité. Bien entendu, cette démarche s'inscrit dans le respect de l'environnement normatif et réglementaire.

Nous souhaitons vous présenter de manière pratique et illustrée par des photos ou vidéos de chantiers, des informations sur des travaux de béton projeté, leurs préconisations, les contrôles internes et externes de qualité, la certification des opérateurs et de répondre aux questions que vous nous poserez.

Pour cela nous avons prévus que chaque intervenant fasse une présentation limitée à 20 minutes suivie des réponses aux questions pendant environ 10 minutes (voir le programme prévisionnel joint).

Public concerné

Toute personne **souhaitant découvrir** l'éventail des possibilités offertes par **le béton projeté**.

Toute personne **concevant, rédigeant les appels d'offres, organisant, réalisant ou contrôlant la qualité de l'exécution** des chantiers faisant appel au **béton projeté**.

Nous attendons des représentants des maîtres d'ouvrages, des maîtres d'œuvre, des BET spécialisés, des entreprises, des laboratoires publics ou privés, des organismes de contrôles, des fournisseurs...

La salle sera ouverte dès 8h30 pour accueillir les premiers arrivants.

Le colloque commencera à 9 heures 30

Le déjeuner sera pris sur place. Nous demandons une participation aux frais d'organisation et de restauration de 35 € TTC, à régler par chèque à l'ordre d'ASQUAPRO. Ce chèque est à joindre au bulletin d'inscription ou sera à remettre sur place dès votre arrivée.

Inscrivez-vous dès maintenant afin que nous puissions commander les repas nécessaires.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription, sous le plan d'accès à l'amphithéâtre dont l'adresse est la suivante :

**B.T.P. RHÔNE
23 avenue Condorcet
69100 VILLEUBANNE**